



La rigole par rapport au canal : elle arrive à gauche, son passage sous le chemin de halage est signalé par un garde corps de chaque côté. A droite, le canal enjambé par le pont IA89001050.

IVR26_20118900243NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation